RAPPORT D'ACTIVITÉ 2002 DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

- Biodiversité et paysages page 1
- Espace de référence page 4
- Découverte du parc page 5
- Développement durable page 6
- Action internationale page 7
- Les moyens page 8

Conserver et enrichir la biodiversité et les paysages

Gérer les espèces rares et menacées

La gestion de la faune s'accompagne d'un **partenariat renforcé** avec les communes, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, les associations et fédérations de chasse, l'Office National des Forêts et la Direction Départementale de l'Agriculture et la Forêt. La continuation des programmes d'inventaires et de suivi des espèces s'accompagne de la restructuration des protocoles des programmes faune et flore et de la réorganisation de la base de données informatique. Pour la flore, le Parc et le Conservatoire Botanique National Alpin alimentent une base de données commune.

Les galliformes de montagne (Tétras-lyre, Perdrix bartavelle, Lagopède, Gélinotte des bois…) font l'objet d'études pour mieux connaître l'évolution des populations. Celles-ci montrent d'ailleurs un lent déclin mis en évidence à vaste échelle par le recueil et l'exploitation d'observations : les comptages confirment la fragilité de la situation démographique de ces oiseaux chassés. Pour maintenir les populations existantes, le Parc national collabore avec les acteurs de l'espace (Observatoire des Galliformes de Montagnes, sociétés et associations de chasse, communes…) pour mettre en place des actions et mesures de gestion des milieux compatibles avec le maintien de ces espèces (mise en défends de certaines zones de reproduction, reports de pâturage, visualisation de câbles dangereux…).

D.Fiat

Comptage des aigles royaux

Plus de 300 personnes ont participé au comptage des aigles royaux au premier trimestre 2002.

Les résultats obtenus montrent une grande stabilité du nombre d'aigles royaux avec 111 individus dont 73% d'adultes.

L'importante couverture médiatique de cet événement a permis de communiquer sur les missions et enjeux du Parc, d'illustrer le professionnalisme de ses équipes et la collaboration instaurées avec les différents partenaires locaux.

M. Corail

Prospection des chauves-souris

Une cinquantaine de sites ont été prospectés en 2002 et une trentaine ont révélé des indices de présence de chauves-souris. Une partie de ce travail de prospection s'effectue avec le Centre des Chiroptères de Provence. Des captures ont permis de confirmer la présence de la Pipistrelle de Nathusius et de la Sérotine de Nilsson.

Techniquement, des actions ont été menées afin de concilier la présence de ces espèces et l'occupation humaine : pose de nichoirs, animation autour de la "Nuit de la Chauve-Souris", journée de formation à l'attention des secrétaires-hôtesses…

Préparer et gérer le retour de certaines espèces

Le programme LIFE se termine alors que le nombre de gypaètes observés dans le massif est en augmentation (5 individus dans les Ecrins).

Le Parc national des Ecrins a procédé, depuis sa création, à trois opérations de réintroduction de bouquetins : seules celles du Valbonnais-Oisans (1989/1990) et celle du Champsaur (1994/1995) ont connu les premiers succès attendus. En zone périphérique du Briançonnais (massif des Cerces) se trouve la première population réintroduite en France. Les suivis sont rigoureusement mis en place. Le bouquetin fait également l'objet de travaux sur la pathologie de la faune sauvage, et notamment sur la transmission à la faune domestique.

L'arrivée du loup

Le personnel du Parc participe au réseau des observateurs et s'implique plus fortement dans les constats de dommages en assumant cette procédure sur l'ensemble de la zone Parc. Le Parc maintient sa position équilibrée et pragmatique exprimée dès 1999 considérant qu'il ne s'agit pas de se prononcer pour ou contre le loup mais de gérer son arrivée de la meilleure façon. Ceci par des mesures préventives efficaces, et par une présence de proximité auprès des éleveurs et alpagistes.

Gérer les espèces emblématiques et à forte valeur culturelle

Secteur Champsaur

Le Chamois et la Marmotte bénéficient d'un suivi régulier. Pour le Sabot de Vénus, le protocole et la fiche d'inventaire élaborés en commun dans le cadre du partenariat avec l'O.N.F. ont été appliqués.

R. Chevallier

Dégâts de sangliers et de campagnols

Des dégâts parfois importants de sangliers et de campagnols nécessitent la mise en place de protocoles d'observation et l'accompagnement des acteurs du territoire confrontés à ces difficultés (La Grave, Valgaudemar).

Conserver les caractères et la spécificité des habitats rares et menacés comme facteurs de biodiversité

Un important travail de structuration des données scientifiques est réalisé pour répondre aux sollicitations des projets de C.T.E. et de diagnostics pastoraux ; il est mis à disposition, à partir de juin 2002, des personnes chargées de l'animation des dossiers. La rédaction de diagnostics pastoraux s'est d'ailleurs poursuivie et a concerné une dizaine d'alpages.
L'année 2002 aura été finalement marquée par l'abandon des C.T.E. et leur remplacement par les Contrats d'Agriculture Durable. Le Parc a travaillé sous l'impulsion de la commission "Agriculture" à la formalisation des enjeux agri-environnementaux dans le massif des Ecrins. Cela s'est traduit par la rédaction de rapports de présentation des enjeux environnementaux du massif liés aux pratiques agricoles, et des mesures agri-environnementales qu'il est opportun de mettre en oeuvre pour les assumer. Ces mesures sont en effet essentielles pour la gestion de l'espace Parc tant du point de vue paysager que de la biodiversité.

B. Nicollet

Les alevinages des lacs se poursuivent, suivant le programme d'aménagement en vigueur. Une réunion de restitution a été organisée en Oisans en mars avec une très forte participation de la population et des responsables, pour tracer les pistes du futur programme d'aménagement. Durant l'année, la gestion des lacs et des torrents du Parc national fait l'objet de rencontres avec le Conseil Supérieur de la Pêche et l'Agence de l'Eau.

Le Parc national des Ecrins collabore étroitement avec l'O.N.F. dans le domaine de la biodiversité et des pratiques forestières. Echanges de données, participation à l'élaboration du plan d'aménagement de la forêt communale du Périer (Valbonnais)… Les contacts sont nombreux pour les opérations de terrain programmées (comptages, prospections), ou lors de formations communes, lieu d'échanges de connaissances, organisées soit par l'O.N.F., soit par le Parc.

C. Coulourny

Sites Natura 2000

- La rédaction du Document d'Application du site Lautaret-Combeynot-Ecrins a été validée en 2002. Trois C.T.E. individuels et un C.T.E. collectif d'alpages ont été signés cette année dans ce cadre. Deux expositions (une temporaire et une semi-mobile) ont été réalisées pour une information auprès du "grand public".

Des suivis et études complémentaires ont été mis en place pour : les chauves-souris, le glacier d'Arsine, la Potentille du Dauphiné, les espèces végétales échappées du Jardin Alpin du Lautaret et ses rejets d'eau, et la gravière du Pied du col (commune de Villar d'Arène).

- Lancement de l'élaboration du document d'objectifs du site "Valgaudemar".

Gestion des réserves naturelles

Les réflexions engagées avec les collectivités concernées pour actualiser la règlementation des six réserves naturelles contiguës au Parc national des Ecrins se sont poursuivies en 2002. Elles ont abouti pour les Réserves Naturelles des versants nord des pics de Combeynot (Briançonnais) et du Grand Lac des Estaris (Champsaur) à des propositions de décrets qui ont été soumises en premier examen au comité permanent du Conseil national de Protection de la Nature.
Pour le Haut-Vénéon, la réflexion sur le déclassement du hameau de la Bérarde s'est élargie à une réflexion plus globale sur l'avenir du site, concrétisée par la signature le 12 juillet avec la commune de Saint Christophe-en-Oisans d'un accord-cadre pour la requalification du site de la Bérarde.

Constituer un espace de référence par rapport aux milieux alpins

Les évolutions des éléments et des milieux physiques

Le suivi des glaciers se poursuit dans le massif sur le Glacier Blanc, ceux de la Pilatte, du Chardon, de la Selle, du Sélé et du Glacier Noir. Le suivi indique des reculs souvent importants. Il s'accompagne également de travaux de topographie, de prises de vue aériennes, et se prolonge par des campagnes de photo-constat.En Oisans, une station de suivi météorologique et hydrologique a été installée à proximité de la réserve intégrale du Lauvitel. Dans le Briançonnais, l'entretien et les relevés de la station de mesure du Casset sur la pollution atmosphérique se poursuivent. Enfin, dans le Champsaur, la convention avec EDF pour une participation aux relevés nivologiques a été reconduite.

Les éléments de la mémoire : archéologie

Le Parc poursuit son soutien financier aux équipes de recherches archéologiques pour le programme "Occupation du sol et pastoralisme" (Préhistoire et Moyen-Age).
Les études confirment l'occupation humaine en Champsaur et à Freissinières (montagne de Faravel-abri Fangeas). La découverte d'un site d'occupation remontant au paléolithique supérieur à 2 300 mètres, d'un deuxième du mésolithique et d'un troisième du néolithique illustre une bonne présence humaine qui se confirme ensuite au Bronze ancien, à l'Age de Fer, à l'époque gallo-romaine puis, classiquement, à l'époque médiévale et moderne.

F. Mocci

Cinquièmes Université d'Anthropologie d'été à Gap et à Vallouise

Les évolutions dans la réserve intégrale de Lauvitel

La station météorologique et hydrométrique est installée et les tests de fonctionnement sont en cours par l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble. Poursuite des suivis de micro-mammifères qui révèle une grande stabilité. Un dépliant présentant la réserve intégrale a été réalisé en 2002 en direction du grand public.

Les évolutions des milieux biotiques

Le programme des photo-constats engagé en 2000 sur les sept secteurs se poursuit. Ceux-ci ont reçu un document méthodologique et un équipement de prise de vue adapté. La collecte des documents anciens de référence se systématise, ainsi que leur numérisation.
Fin du travail de test, de vérification et d'organisation mené sur la base de données DELPHINE, par les Universités de Marseille et de Tours, afin de pouvoir commencer son utilisation concrète et aussi de projeter son actualisation à partir d'un échantillon de polygones représentatifs.
2002 est l'année du lancement du projet "HABITALP", monté dans le cadre du Réseau Alpin des Espaces Protégés.
Le projet de veille pathologique est lancé. Dans ce cadre, des actions telles que la recherche des causes de la mortalité par analyses vétérinaires sur des cadavres de chamois, l'échantillonnage, et l'organisation et la participation à la troisième session de la formation "éco-pathologie de la faune sauvage".

Le patrimoine architectural et les savoir-faire traditionnels

En 2002, les actions de formation, sensibilisation se sont poursuivies à l'occasion des chantiers et travaux engagés dans le Parc national des Ecrins.
La dernière tranche d'aménagement du sentier d'accès à Dormillouse a été réalisée. L'approvisionnement du hameau situé en zone centrale est désormais possible dans de bonnes conditions en utilisant des animaux de bât.
Des aides financières et des autorisations de travaux ont été accordées pour des réhabilitations de bâtiments dans le hameau. Enfin, la gravière de Villar d'Arène a fait l'objet d'une étude conduite par la commune et soutenue par le Parc national.

LES ACTIONS GÉOLOGIQUES

■ Lancement de l'inventaire du patrimoine géologique sur 200 sites.
■ Reédition du guide "Découverte de la géologie du Parc national des Ecrins" par le Parc national des Ecrins et le B.R.G.M. avec messieurs Debelmas, Pêcher et Barféty, géologues spécialistes du massif. Un important travail de réactualisation accompagné d'une carte géologique à 1/100.000 pour un guide destiné au "grand public".

C. Coursier

DÉCOUVERTE DU PARC NATIONAL

Favoriser une découverte du Parc liée au caractère “sauvage” du massif et s’appuyant sur l’identité de chaque vallée

■ L’approche du massif

Au plan international, le Parc s’est principalement impliqué dans l’exposition “Montagnes mythiques” (voir p. 7) et dans le programme franco-autrichien “bocage de montagne” avec, à la clef, une exposition, un dépliant bilingue, un film bilingue et la création d’un sentier d’interprétation.

■ Les Pays

Véritable enjeu, la communication de proximité est un des liens entre la zone centrale et la zone périphérique. Le journal "L’Echo des Ecrins" assure l’information de la population locale sur l’activité du Parc national. Il est tiré à 15 000 exemplaires dont 13 000 sont distribués gratuitement dans tous les foyers de la zone Parc. Depuis 2002, le journal est mis en ligne sur le site internet du Parc.
Cette année, une " enquête lecteurs " a permis de mieux cerner la perception du journal ainsi que les attentes du lectorat. Les 850 questionnaires remis au Parc ont fait part d’une satisfaction générale et la demande d’une plus grande fréquence de parution a été exprimée.

Les médias locaux (presse, chaîne de télévision régionale et radios locales) relayent régulièrement les activités du Parc. Sur l’ensemble des médias, 640 articles de presse traitaient en 2002 de sujets concernant le PNE dont 340 le concernaient exclusivement. Les offices de tourisme et syndicats d’initiative diffusent la documentation du Parc et celui-ci est régulièrement sollicité pour la rédaction de brochures et pour des prêts d’illustrations photographiques.
La découverte du territoire est largement relayée par les expositions, les éditions, la création de documentaires vidéo, d’éditions …

Secteur Champsaur

■ Le territoire protégé et les sites

La mise en place de points d’observation connaît toujours le même succès auprès du public. En 2002, celui-ci a été accueilli au col du Lautaret, au Pré de madame Carle, au Gioberney, au Carrelet, et au Lauvitel, soit pour l’interprétation des paysages glaciaires, la faune ou l’enjeu d’une réserve intégrale.
Une partie du réseau de sentiers de randonnée a fait l’objet d’une importante réhabilitation, et des agents ont suivi un stage sur le thème de la restauration des sentiers. Dans le Valbonnais et la Vallouise, la concertation a permis d’améliorer la cohérence de la gestion du réseau de sentiers entre la zone centrale et la zone périphérique.

R. Bonet

■ Les vallées

En attendant la venue d’un technicien chargé de la pédagogie (prévue au premier trimestre 2003), un groupe de travail placé auprès du service communication a permis d’identifier et de valider des priorités dans l’action de sensibilisation qui est bien présente dans l’activité quotidienne des secteurs.
Dans le cadre de cette mission, on peut citer un travail réalisé avec un lycée de Grenoble sur "refuges et économie montagnarde", un travail de sensibilisation aux risques de la montagne en hiver et au problème du dérangement hivernal, à l’initiative du Conseil Général des Hautes-Alpes.
Les actions de sensibilisation avec le grand public sont rassemblées principalement dans le programme annuel d’accueil et d’animation et, en particulier les rencontres occasionnelles sur le terrain avec les gardes-moniteurs. Ces animations consistent en un ensemble de conférences proposées dans les Maisons du Parc et assurées par les personnels et des intervenants extérieurs (partenaires et spécialistes).

PORTES DU PARC :

■ Aménagement des sites d’Arsine, du Lautaret, du Rabioux, des Baumes, de Villard Loubière, de Combe-froide, de Chantelouve, de Venosc et de Valsenestre.

Service Communication

DES PUBLICATIONS

■ “A la découverte des fleurs des Alpes”, événement majeur qui, a rassemblé 34 rédacteurs et relecteurs au sein de l’Etablissement. Ce guide, de portée nationale, ouvre une collection d’ouvrages des “Parcs nationaux de France” dont le premier tirage à 7 000 exemplaires a exigé une réédition dès 2003.
■ “Promenades et patrimoine en Vallouise”, écrit par une garde-monitrice du secteur. Ce guide reprend la collection des cahiers promenades.
■ Le Parc national des Ecrins 2003 : Calendrier photographique de grande qualité visuelle.
■ Agenda des Parcs nationaux 2003.
■ “Jamais disait l’aigle”, livre pour enfant avec les Editions de l’Envol.
■ Carte “Randonnée et patrimoine” au 1/60 000 éditée par les Editions Libris.
■ Dans les éditions annuelles, nouvelle édition du “Programme d’accueil et d’animation du Parc national des Ecrins” (50 000 exemplaires), et “Programme de découverte avec les accompagnateurs en montagne” (10 000 exemplaires).

Participer au développement durable de chacune des vallées en s'appuyant sur la valorisation du patrimoine dans son sens le plus large

Leader
Le début de l'année 2002 a été marqué par la clôture administrative du programme Leader II "Territoires Ecrins" et l'engagement effectif du programme Leader + "Dans les Ecrins". Le premier trimestre a été consacré à la formalisation des bases administratives du programme avec le CNASEA qui est l'organisme de paiement de Leader + au niveau national.

Encourager les activités touristiques de découverte

Les résultats de l'étude de fréquentation 2001 ont été rendus en 2002. L'étude, réalisée avec le soutien financier des Régions, entre dans la double mission de préservation du patrimoine tout en répondant aux aspirations du public le plus large.
La convention "accompagnateurs en montagne" se poursuit avec, entre autre, l'édition d'un programme annuel de sorties.

C. Calvet

Rencontre avec les accompagnateurs en montagne

Valoriser la référence au Parc national des Ecrins

Cette stratégie a pour objectif de soutenir localement les activités économiques situées dans les territoires du Parc. C'est dans ce cadre, par exemple, qu'a été signée la convention avec les accompagnateurs en montagne.

Préserver et enrichir le patrimoine des territoires Ecrins

Le Parc participe aux côtés des communes à la mise en place des PLU (Plan Locaux d'Urbanisme) dans le cadre de la planification du développement communal en portant à connaissance les enjeux environnementaux recensés. D'autre part, en application des dispositions règlementaires en vigueur, l'avis du directeur du Parc national est sollicité sur les études d'impact des projets concernant le territoire du Parc national : dossiers traitant principalement des travaux d'alimentation en énergie électrique, d'aménagement de voiries départementales ou rurales, ou d'équipement de domaines skiables.
Le Pré de madame Carle fait l'objet d'études visant à améliorer la gestion de la fréquentation touristique sur ce site qui accueille près de 90 000 visiteurs par an.

D. Fiat

Soutenir une sylviculture et une agriculture de qualité compatible avec le maintien de la biodiversité et des paysages

Le Parc a participé avec le CERPAM à l'élaboration de 14 CTE dans les Hautes-Alpes, portant ainsi à 33 le nombre d'alpages faisant l'objet d'un CTE dans le département. L'Etablissement a également été associés à une trentaine de dossiers CTE individuels (hors alpage) concernant la zone périphérique dans les Hautes-Alpes.
Les agents du Parc participent activement aux héliportages d'approvisionnement des alpages de début de saison. De plus dans le cadre de l'entretien de l'espace montagnard, neuf contrats ont été passés avec des agriculteurs, associations, communes ou ASA au profit du tétras-lyre, du râle des genets, de chemins ou de canaux d'irrigation.

R. Bonet

Héliportage au Pré de madame Carle

Développer le tissu social et culturel

C'est notamment dans l'événement de "la nuit des refuges" organisé par le Comité Départemental du Tourisme des Hautes-Alpes qu'a pu être menée une sensibilisation du public au rôle des refuges.
Le Parc national des Ecrins a aussi accompagné des manifestations culturelles de proximité soit par un soutien technique, une animation ou une aide financière.

Animer le réseau alpin des espaces protégés et développer des actions renforçant la dimension internationale du Parc

■ Animer un réseau d'espaces protégés

Le Réseau Alpin est une initiative portée par la France, mise à disposition des espaces protégés des huit pays de l'arc alpin afin de contribuer à l'application de la Convention Alpine. Il est soutenu par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, par la DATAR et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Depuis sa création, le Réseau Alpin est rattaché à l'Etablissement public Parc national des Ecrins qui est son support administratif et juridique, et un de ses membres les plus actifs.

■ Développer des partenariats opérationnels avec des espaces naturels de montagne

Dans le cadre du jumelage avec les deux parcs nationaux partenaires du Triglav (Slovénie) et des Hohe Tauern (Autriche), une rencontre, en septembre dans les Hohe Tauern, des directeurs accompagnés de délégations restreintes des trois Parcs a tracé les orientations d'actions pour l'avenir.

Montagnes mythiques : module Ecrins

Une énergie importante a été consacrée au montage des programmes dans le cadre européen INTERREG, comme le programme "Habitalp".

■ Valoriser les capacités d'expertise et l'image internationale du Parc

M. Chaud

Les élus réunionnais à Vallouise

Le Parc a accueilli en septembre 2002 une délégation d'élus de l'Ile de la Réunion venant s'informer sur les missions et actions d'un Parc national de montagne. Cette visite s'inscrit dans la perspective du projet de création du Parc national des Hauts de la Réunion.

Exemples d'actions menées par le Réseau Alpin des Espaces Protégés…

■ En septembre, rencontre à Gap avec le WWF International sur le thème "Vision sur la diversité dans les Alpes".

■ Organisation du colloque "rapaces" dans le Parc national du Stelvio (Italie).

■ Réalisation de l'exposition "Montagnes mythiques" dans le cadre de "l'année internationale de la montagne" rassemblant une douzaine de modules sur les espaces protégés. Celle-ci a été présentée dans le Parc national du Hohe Tauern (Autriche), à Sand-in-Taufers (Bolzano), à Berchtes-gaden (Allemagne) et à Gap.

■ Echanges autour du métier de garde-moniteur avec le Parc national du Grand Paradis.

■ Publication des bulletins du Réseau Alpin et d'un dépliant de vulgarisation sur le lynx.

■ Publication des dossiers "Typologie des espaces protégés alpins : cadres juridiques et statuts de protection" et "gestion de la forêt dans les espaces protégés alpins".

■ Réalisation d'une grande concertation individuelle de 29 gestionnaires d'espaces protégés alpins pour évaluer le travail mené pendant les cinq premières années d'activité, identifier les attentes et définir les priorités de coopération pour les années à venir.

■■■

Donner au Parc les moyens de son action

Les instances du Parc

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 22 mars 2002, a élu son Président, Christian Pichoud, son premier vice-Président, Joël Giraud et son deuxième vice-Président, Lionel Payen. La Commission Permanente est elle dorénavant présidée par Pierre Bouvier.
Jean-Pierre Raffin a été élu Président du Comité Scientifique avec Marie-Hélène Cruveillé comme première vice-Présidente et Jean-Marie Gourreau comme deuxième vice-Président.

Le personnel

L'effectif permanent est de 103 personnes dont 95 postes budgétaires. S'ajoutent à cette équipe 49 personnes saisonnières (ouvriers et gardes-ouvriers, hôtes et hôtesses d'accueil). Le Comité Technique Paritaire et le Comité d'Hygiène et de Sécurité se sont régulièrement réunis.L'A.R.T.T. a été mise en place au 1er janvier.

J.P. Nicollet

Organisation - formation - informatique

Le Parc poursuit la mise en oeuvre du schéma directeur opérationnel d'informatisation. Un nouveau serveur de données performant a été acquis fin 2002 et les systèmes de protection et sauvegarde des données sont opérationnels. La base de données partagée des "contacts" du Parc est maintenant opérationnelle pour tous les personnels du siège.
Un effort important est poursuivi chaque année pour "mettre à niveau" le parc de matériels informatique dans les secteurs et services.
Les agents ont bénéficié de 569 journées de formation couvrant plus de 65 thèmes différents.

La règlementation

L'activité répressive du Parc est restée relativement faible en 2002, les agents privilégiant le plus souvent un contact éducatif avec les contrevenants. Le nombre de procès-verbaux et de timbres amendes est toutefois en légère augmentation. **L'intrusion de chiens en zone centrale** est l'infraction la plus couramment constatée.

Les moyens matériels

Le patrimoine immobilier géré par le Parc est de 25 bâtiments dont 15 en propriété et 10 en location. Il n'y a pas eu de gros travaux d'investissements réalisés sur ce patrimoine en 2002. Par contre, sept véhicules ont été acquis pour renouveler le parc automobile de 49 véhicules.

Le passage à l'euro

Grâce à une bonne préparation, celui-ci s'est effectué sans difficulté majeure au 1er janvier 2002.

Quelques délibérations du conseil d'administration et de la Commission permanente

- Ratification de l'accord-cadre sur la requalification du hameau de la Bérarde concernant l'actualisation règlementaire de la Réserve Naturelle.
- Lancement du programme Leader +.
- Vote du budget primitif 2003 de l'Etablissement et des décisions modificatives 2002 dans un contexte budgétaire tendu.
- Cadrage du projet de manifestations des 30 ans du Parc en 2003.
- Attribution de subventions du Parc dans le cadre du programme d'appui aux initiatives locales des partenaires.

Le programme de résorption de l'emploi précaire (protocole d'accord du 10 juillet 2000 et loi du 3 janvier 2001) lancé par le Ministère s'est traduit par la titularisation en tant qu'ingénieurs stagiaires de 7 chargés de mission.

D.Fiat

Les Ecrins Parc National

Parc national des Ecrins - Domaine de Charance
05000 Gap
Tel : 04 92 40 20 10 - Fax : 04 92 52 38 34
E-mail : ecrins-parcnational@espaces-naturels.fr site : www.les-ecrins-parc-national.fr

LE PARC NATIONAL DES ECRINS A 30 ANS 2003